



---

# **SECTION DES MUSIQUES ACTUELLES**

---

Edition 2019/2020



# SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
Le Personnel	4
Les matières enseignées	5
Cursus d'études	6
Examens	8
Diplômes et Certificats	9
Qualifications décernées	9
Critères de promotion	10

## Joindre le Conservatoire

33 rue Charles Martel Téléphone :  
L-2134 Luxembourg (+ 352) 4796 + extension

Extensions :

Standard téléphonique : 5555  
Réception : 5203  
Secrétariat de direction : 5201 / 5202 / 5265  
Secrétariat public : 5209 / 5211 / 5217 / 5218 / 5282  
Bibliothèque : 5263 / 5262  
Absences et excuses aux cours : 5252

Fax : 44 96 86

Direction : [direction-cvl@vdl.lu](mailto:direction-cvl@vdl.lu)  
Département des musiques actuelles : [mus\\_act-cvl@vdl.lu](mailto:mus_act-cvl@vdl.lu)

Site Internet : <http://www.conservatoire.lu>

# Le Personnel

## DIRECTEUR

Meyers Marc

## DIRECTEUR ADJOINT

Bausch Serge

## CHEF DE SECTION

**Waltzing Gast**

## ASSISTANT AU CHEF DE SECTION

Lenners Claude, musique contemporaine

## ENSEIGNANTS

### Jazz

Instruments jazz:

Bois:

Cocq-Aman Pierre

Basse:

Heck Romain

Batterie:

Kind Rainer

Guitare:

Laborier David

Pirotton Jacques

Contrebasse:

Legot Benoît

Chant:

Moscatelli Viviane

Piano:

Reis Michel

Vibraphone:

Schumacher Pascal

Cuivres:

Waltzing Gaston

Jazz combo:

Heck Romain

Laborier David

Schumacher Pascal

Waltzing Gaston

Big Band:

Laborier David

Waltzing Gaston

### Jazz théorie

Formation musicale jazz:

Laborier David

Harmonie jazz:

Laborier David

Waltzing Gast

Analyse jazz:

Laborier David

Waltzing Gast

Histoire du jazz:

Cocq-Aman Pierre

Déchiffrage jazz:

Heck Romain

Kind Rainer

Laborier David

Pirotton Jacques

Composition et

orchestration jazz:

Waltzing Gast

### Musique actuelle

Musique de film:

Waltzing Gaston

Production et midi:

Waltzing Gaston

Informatique musicale:

Lenners Claude

Steinmetzer Robert

Notation musicale:

Laborier David

### Musique contemporaine

Composition:

Lenners Claude

Techniques d'écriture

du XXe siècle:

Lenners Claude

Cours d'interprétation de

musique contemporaine:

Lenners Claude

Atelier de musique

contemporaine:

Frisch Guy

World Music:

Cocq-Aman Pierre

Goldschmidt Jérôme

# Les matières enseignées

## SECTION DES MUSIQUES ACTUELLES

### **JAZZ**

JAZZ INSTRUMENTS  
JAZZ CHANT  
FORMATION MUSICALE JAZZ  
JAZZ HARMONIE  
JAZZ ANALYSE  
HISTOIRE DU JAZZ  
COMPOSITION ET  
ORCHESTRATION JAZZ

### **BRANCHES SECONDAIRES**

DÉCHIFFRAGE

### **ENSEMBLES**

BIG BAND  
JAZZ COMBO

### **MUSIQUE ACTUELLE**

MUSIQUE DE FILM  
PRODUCTION ET MIDI  
INFORMATIQUE MUSICALE  
NOTATION MUSICALE

### **MUSIQUE CONTEMPORAINE**

COURS D'INTERPRÉTATION DE MUSIQUE CONTEMPORAINE  
ATELIER DE MUSIQUE CONTEMPORAINE  
WORLD MUSIC  
MUSIQUE AMPLIFIÉE

# Cursus d'études

## LA DIVISION INFÉRIEURE

La division inférieure s'adresse aux élèves débutants et propose une approche méthodologique et conséquente pour un fondement artistique solide.

### **Conditions d'admission aux cours instrumentaux et de chant :**

Être inscrit au cours de formation musicale FM2 ou à un niveau supérieur.

## LA DIVISION MOYENNE

La division moyenne offre un enseignement complet dans les matières principales avec pour objectif l'acquisition de bonnes connaissances techniques et d'interprétation.

### **Conditions d'admission :**

Être détenteur d'une 1<sup>re</sup> Mention ou avoir passé avec succès un examen d'admission dans la branche en question.

## LA DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

La division moyenne spécialisée offre un enseignement plus exigeant et plus intensif que celui de la division moyenne. Les intéressés doivent faire preuve d'une motivation et d'un engagement plus conséquents.

Le diplôme de 1er Prix atteste un très bon niveau instrumental, mais également une culture musicale de base. Il s'agit d'un diplôme pouvant donner accès aux études supérieures.

### **Conditions d'admission :**

Pour les élèves ayant obtenu une 1<sup>re</sup> mention de l'enseignement musical luxembourgeois avec au moins la note « très bien » dans un établissement d'enseignement musical régi par la loi du 28 avril 1998, l'accès à la division moyenne spécialisée se fait sur dossier.

## **LA DIVISION SUPÉRIEURE**

La division supérieure s'adresse aux étudiants souhaitant se perfectionner ou entamer une carrière professionnelle. Le diplôme supérieur constitue la finalité de l'enseignement musical au Luxembourg ; il est délivré par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

### **Conditions d'admission :**

Avoir obtenu le 1er Prix avec un minimum de 50 points ou avoir passé un test d'admission avec succès.

## **DIPLÔME DE CONCERT**

Le diplôme de concert s'adresse aux étudiants de très haut niveau. L'accès y est limité aux lauréats du diplôme supérieur avec la qualification « très bien » au moins et aux élèves étrangers ayant réussi les études du cycle court universitaire.

Une lettre de motivation et un entretien avec la direction du Conservatoire sont nécessaires pour l'inscription en cette division.

## **REMARQUES CONCERNANT LES ÉTUDES INSTRUMENTALES ET DE CHANT**

- A l'intérieur d'une division, l'élève peut passer selon ses capacités d'un niveau à un autre, sans devoir passer une à une toutes les années prévues.
- Dans certains cas dûment motivés, la direction pourra accorder une année d'études supplémentaire en division inférieure, moyenne ou moyenne spécialisée.

# Examens

- Les élèves sont tenus de se présenter aux examens dans les délais. Les élèves ayant échoué à l'examen sont autorisés à le repasser l'année suivante. Un deuxième échec entraîne l'exclusion du cours.
- Condition d'admission aux examens : se prévaloir d'un taux de présence aux cours d'au moins 75%.
- Les élèves qui ne se présentent pas à un examen de passage ou un examen de fin de cycle doivent se présenter à un examen de fin d'année.

## Périodes des examens :

Section	Département	Examens techniques	Examens publics
<b>Claviers</b>	Claviers	27.01.-14.02.2020	22.05.-04.07.2020
<b>Orchestre</b>	Vents Cordes Percussion	20.01.-14.02.2020 03.02.-14.02.2020 01.02.-12.02.2020	11.05.-26.05.2020 15.06.-27.06.2020 22.05-24.06.2020
<b>Arts de la scène</b>	Chant Théâtre Danse	20.01.-06.02.2020 11.01.-13.01.2020 -	25.05.-15.06.2020 17.06.-25.06.2020 18.06.-22.06.2020
<b>Musiques actuelles</b>	Jazz	27.01.-28.01.2020	17.06-18.06.2020
<b>Théorie musicale</b>		<b>Examens écrits</b>	<b>Examens oraux</b>
	Formation musicale	avril/mai 2020	à partir du 15.06.2020
		<b>Session 1</b>	<b>Session 2</b>
	Branches de l'écriture musicale	08.03./15.03.2020	14./21./28.06.2020
<b>Examens de la Division supérieure</b>	1 <sup>ère</sup> session : 02.03.-14.03.2020 2 <sup>ème</sup> session : 25.06.-08.07.2020		
<b>Examens de fin d'année</b>	à partir du 9 juin 2020		

- Les lieux et dates des concours en division supérieure sont fixés par le Commissariat à l'enseignement musical (1<sup>e</sup> session au mois de mars, 2<sup>e</sup> session au mois de juin/juillet). Le planning détaillé sera publié en temps utile.



# Diplômes et Certificats

Les conditions d'obtention des diplômes et certificats sont définies dans un bulletin d'information disponible au secrétariat public du Conservatoire.

## Qualifications décernées

<b>Points</b>	<b>1<sup>er</sup> cycle</b>
59-60	grande distinction
56-58	distinction
50-55	très bien
45-49	bien
40-44	assez bien
30-39	satisfaisant
0-29	insuffisant

<b>Points</b>	<b>2<sup>e</sup> cycle et division moyenne</b>
59-60	grande distinction
56-58	distinction
50-55	très bien
45-49	bien
40-44	assez bien
36-39	satisfaisant
0-35	insuffisant

Exception : formation musicale III<sup>e</sup> année : 30-39 : satisfaisant ; 0-29 : insuffisant

<b>Points</b>	<b>Division moyenne spécialisée et division supérieure</b>
59-60	grande distinction
56-58	distinction
50-55	très bien
45-49	bien
0-44	insuffisant

# Critères de promotion

Pour réussir aux examens, les pointages suivants sont requis :

1 <sup>er</sup> Cycle	30 pts
2 <sup>e</sup> Cycle (2 <sup>e</sup> Mention, 1 <sup>re</sup> Mention)	36 pts (exception faite pour la formation musicale : 30 pts)
Division moyenne	36 pts
Division moyenne spécialisée	45 pts
Division supérieure	45 pts

Un résultat égal ou supérieur à 50 pts obtenu aux examens du 2<sup>e</sup> Cycle (1<sup>re</sup> Mention), donne droit à l'accès aux études en division moyenne spécialisée.

Un résultat égal ou supérieur à 50 pts obtenu aux examens du 1<sup>er</sup> Prix donne droit à l'accès aux études en division supérieure.

Aussi chaque année, au courant du 1<sup>er</sup> trimestre scolaire, sont organisés un examen d'admission à la division moyenne spécialisée et un examen d'admission à la division supérieure.

# JAZZ INSTRUMENTS ET JAZZ CHANT

## CYCLE 2 – DIVISION INFÉRIEURE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Certificat de la 2<sup>e</sup> Mention**

3<sup>e</sup> année

4<sup>e</sup> année

**Diplôme de la 1<sup>re</sup> Mention**

de 36 à 60 pts : obtention du diplôme  
à partir de 36 pts : admis en division moyenne  
à partir de 50 pts : admis en division moyenne spécialisée



## CYCLE 3 – DIVISION MOYENNE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Certificat de passage**

3<sup>e</sup> année

4<sup>e</sup> année

**Diplôme de la division moyenne**

à partir de 36 pts : obtention du diplôme

après test d'admission: possibilité de  
réorientation vers la division moyenne  
spécialisée

## CYCLE 3 – DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Certificat du 2<sup>e</sup> Prix**

3<sup>e</sup> année

4<sup>e</sup> année

**Diplôme du 1<sup>er</sup> Prix**

de 45 à 60 pts : obtention du diplôme  
à partir de 50 pts : admis en division supérieure



## CYCLE 4 – DIVISION SUPÉRIEURE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Diplôme Supérieur**

à partir de 45 pts : obtention du diplôme

# FORMATION MUSICALE JAZZ

## CYCLE 2 – DIVISION INFÉRIEURE

1<sup>re</sup> année  
2 h

2<sup>e</sup> année  
3 h

### Diplôme de la 1<sup>re</sup> Mention

donne accès au cours instrumental en divisions moyenne et moyenne spécialisée

de 36 à 60 pts : obtention du diplôme  
à partir de 36 pts : admis en division moyenne  
à partir de 50 pts et sur dossier: admis en division moyenne spécialisée



## CYCLE 3 – DIVISION MOYENNE

1<sup>re</sup> année  
3 h

### Diplôme Moyen

## CYCLE 3 – DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

1<sup>re</sup> année  
3 h

### Diplôme du 1<sup>er</sup> Prix

Donne accès au cours instrumental en division supérieure

# JAZZ ANALYSE

## CYCLE 2 – DIVISION INFÉRIEURE

1<sup>re</sup> année  
1 h

### Diplôme de la 1<sup>re</sup> Mention



à partir de 36 pts :  
admission en division Moyenne



à partir de 50 pts et sur dossier :  
admission en division Moyenne Spécialisée

## CYCLE 3 – DIVISION MOYENNE

1<sup>re</sup> année  
1 h

### Diplôme Moyen

## CYCLE 3 – DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

1<sup>re</sup> année  
1 h

### Diplôme du 1<sup>er</sup> Prix

# JAZZ HARMONIE

## CYCLE 1 – DIVISION INFÉRIEURE : COURS D’HARMONIE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Diplôme du 1<sup>er</sup> Cycle**

## CYCLE 2 – DIVISION INFÉRIEURE : COURS D’HARMONIE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Diplôme de la 1<sup>re</sup> Mention**

à partir de 36 pts : obtention du diplôme – admission en division moyenne

Orientation par analogie à la branche instrumentale



## CYCLE 3 – DIVISION MOYENNE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Certificat de passage**

3<sup>e</sup> année

4<sup>e</sup> année

**Diplôme Moyen**

à partir de 36 pts : obtention du diplôme

## CYCLE 3 – DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Certificat du 2<sup>e</sup> Prix**

à partir de 45 pts : obtention du diplôme

3<sup>e</sup> année

4<sup>e</sup> année

**Diplôme du 1<sup>er</sup> Prix**

à partir de 45 pts : obtention du diplôme  
– admis en division supérieure



## CYCLE 4 - DIVISION SUPÉRIEURE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Diplôme Supérieur**

à partir de 45 pts : obtention du diplôme

## NOTATION MUSICALE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Certificat final**

## PRODUCTION ET MIDI

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Certificat final**

## MUSIQUE DE FILM

### CYCLE 3 – DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Diplôme du 2<sup>ème</sup> Prix**

3<sup>e</sup> année

4<sup>e</sup> année

**Diplôme du 1<sup>er</sup> Prix**

# COMPOSITION ET ORCHESTRATION JAZZ

## CYCLE 3 – DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Certificat du 2<sup>e</sup> Prix**

3<sup>e</sup> année

4<sup>e</sup> année

**Diplôme du 1<sup>er</sup> Prix**

## HISTOIRE DU JAZZ

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Certificat final**

## ENSEMBLE JAZZ

### CYCLE 2- DIVISION INFÉRIEURE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Certificat de la 2<sup>e</sup> Mention**

à partir de 36 pts : obtention du diplôme

3<sup>e</sup> année

4<sup>e</sup> année

**Diplôme de la 1<sup>re</sup> Mention**

de 36 à 60 pts : obtention du diplôme

à partir de 36 pts : admis en division moyenne

à partir de 50 pts : admis en division moyenne spécialisée



### CYCLE 3 – DIVISION MOYENNE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Certificat de passage**

3<sup>e</sup> année

4<sup>e</sup> année

**Diplôme de la division moyenne**

à partir de 36 pts : obtention du diplôme  
après test d'admission: possibilité de  
réorientation vers la division moyenne  
spécialisée

### CYCLE 3 – DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Certificat du 2<sup>e</sup> Prix**

3<sup>e</sup> année

4<sup>e</sup> année

**Diplôme du 1<sup>er</sup> Prix**

de 45 à 60 pts : obtention du diplôme  
à partir de 50 pts : admis en division supérieure



### CYCLE 4 – DIVISION SUPÉRIEURE

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

**Diplôme Supérieur**

à partir de 45 pts : obtention du diplôme

### Evolution à l'intérieur du cursus d'études « Ensemble Jazz » :

Les études d'ensemble jazz sont obligatoirement accompagnées de la continuation des études en branche instrumentale et cela en principe à un niveau égal ou plus avancé.

De manière générale, le concours d'ensemble jazz se fait au plus tard pendant l'année scolaire qui suit le concours instrumental du même niveau.